



Semaine 2

Nous voilà déjà rendus à la deuxième semaine de camps ! La semaine dernière, nous avons fait connaissance avec Bambou, notre ami le panda du Japon. Nous avons voyagé avec lui à travers le Québec et nous avons réussi à trouver la première pierre précieuse. Cette semaine, voyage au Pérou ! Gare à toi vilain Samouraï, nous trouverons la deuxième pierre !

Sortie

Mardi le 4 juillet, nous visiterons le **Parc de la Rivière-du-Nord** situé à St-Jérôme. Lors de cette journée, vos enfants seront initiés à la pêche, à l'hébertisme ainsi qu'à la randonnée pédestre. **Le départ est prévu pour 8h45 et le retour pour 16h00.** Pour cette sortie, votre enfant aura besoin de :

- Un lunch, des collations et une bouteille d'eau.
- Le chandail du camp *Obligatoire (disponible au coût de 10\$).
- Du chasse-moustique et de la crème solaire.
- En cas de pluie, un imperméable et des bottes de pluie.

Activités spéciales

Jeudi le 6 juillet, en avant-midi, nous avons l'heureux plaisir de recevoir pour une quatrième année le fabuleux spectacle de Presto et Balthazar. Nous recevrons un conteur-bruiteur très rigolo qui nous présentera sa version de *La poule aux œufs d'or*.



Piscine

Comme chaque année, les sauveteurs de la piscine municipale de Rosemère veillent à la sécurité de tous les enfants. Pour ce faire, il est important de respecter les règles de la piscine.

En ce qui a trait aux VFIs (Veste de flottaison individuelle)..

- Tous les enfants dont les parents ont indiqué que leur enfant devait porter un VFI sur la fiche d'inscription se verront attribué un bracelet rouge. Il est important de garder ce bracelet tout au long de l'été si possible (nous comprenons toutefois que certains doivent le retirer pour le soccer, etc.).
- Tous les enfants de **6 ans et moins** doivent obligatoirement porter un VFI.
- Tous les autres enfants devront passer un test de nage auprès des sauveteurs afin de déterminer la nécessité ou non du port d'un VFI. Vous comprendrez qu'il s'agit de mesures préventives visant une sécurité optimale en contexte de camps de jour. Nous vous remercions pour votre compréhension.

Nouveauté cette année :

Chers parents, dans un but de se conformer aux normes de l'Association des camps de jours du Québec, nous vous demanderons maintenant de fournir une pièce d'identité lorsque vous viendrez récupérer vos enfants au service de garde du soir. Nous vous remercions de votre précieuse collaboration !



Nous vous souhaitons un merveilleux été parmi nous,
L'équipe de coordination et de moniteurs de la ville de Rosemère